

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL N°
004/AAO/CP/MO/CIPM/SM/2025 DU
24/02/2025 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR
LA RIVIERE NDOUPE (NSONG
NGUE) DU TRONCON CARREFOUR
NGO MATIP-SIDONGUI I, DANS LA
COMMUNE DE POUMA, DANS LE
DEPARTEMENT DE LA SANAGA-
MARITIME REGION DU LITTORAL.**

1.0bjet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Commune de Pouma, le Maire de la Commune de Pouma lance un '**APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AONO/CP/CIPM/SM/2025 DU 24/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NDOUPE (NSONG NGUE) DU TRONCON CARREFOUR NGO MATIP-SIDONGUI I, DANS LA COMMUNE DE POUMA, DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME REGION DU LITTORAL.**'

2.Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- o INSTALLATIONS ;
- o NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

- o ASSAINISSEMENT – DRAINAGE
- o OUVRAGE D'ART
- o SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE
- o DIVERS

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de

CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NDOUPE (NSONG NGUE) DU TRONCON CARREFOUR NGO MATIP-SIDONGUI I, = 80 000 000FCFA

4.Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot :

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 004/AONO/CP/CIPM/SM/2025
DU 24/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR
LA RIVIERE NDOUPE (NSONG NGUE) DU TRONCON CARREFOUR NGO MATIP-
SIDONGUI I, DANS LA COMMUNE DE POUMA, DANS LE DEPARTEMENT DE
LA SANAGA-MARITIME REGION DU LITTORAL.**

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte ou réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6.Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n°..... du **Fonds Routier 2025**

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté gratuitement dans les services d

u Maître d'ouvrage aux heures ouvrables à la mairie de Pouma aux services des marchés, numéro 699200280, BP, 083 Pouma, dès publication du présent avis.

8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au à la mairie de Pouma aux services des marchés, numéro 699200280, BP 083 Pouma dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000** francs CFA Cent mille francs CFA, conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002, payable à la recette municipale de la Commune de Pouma.

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la mairie de Pouma au service des marchés], au plus tard le 24/03/2025 à 11heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 004/AAO/CP/ CIPM/SM/2025
DU 24/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR
LA RIVIERE NDOUPE (NSONG NGUE) DU TRONCON CARREFOUR NGO MATIP-
SIDONGUI I, DANS LA COMMUNE DE POUMA, DANS LE DEPARTEMENT DE
LA SANAGA-MARITIME REGION DU LITTORAL.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Le système COLEPS pourra être mis à profit pour le dépôt des offres par voie électronique, le cas échéant

10.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 03 mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances dont le montant s'élève à 1 600 000FCFA

12.Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives (Gouverneur , Préfet, Sous-préfet,) en ce qui concerne les diplômes. Et pour les cartes nationales d'identité ça sera certifiée par un responsable de la sécurité publique (commissaire de police et autres...)

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministère chargé des finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/03/2025 à 12 heures par la Commission interne

de Passation des Marchés de la Commune de Pouma, dans la salle des actes de la Mairie de Pouma sise à Pouma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- * De l'absence d'une caution de soumission à l'ouverture des offres entraîne une élimination directe du soumissionnaire ;
- * de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- * des fausses déclarations, des manœuvres frauduleuses ou de la falsification des pièces ;
- * du non-respect de 80% (18%) de oui des critères essentiels renvoyant au seuil de qualification des offres techniques ;
- * Absence dans l'offre financière un prix du bordereau des prix Unitaires;
- * Absence de la déclaration relative au respect des mesures environnementales

et sociales datée et signée

- * Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
 - * Absence des trois volumes de l'appel d'offre
 - * Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- *Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- * CCAP et CCTP paraphés sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent à titre indicatif sur :

- * Les Références ;
 - * Le personnel ;
 - * Le matériel ;
 - * La capacité financière ;
 - * La méthodologie.
- *La présentation.

N.B :

- * *En cas de pré qualification des entreprises nationales par la voie de la catégorisation, elles sont dispensées de la production dans leur dossier technique, des pièces listées à l'article*

13.1. b1 enveloppe technique du RPAO.

- * *Tout agent public listé parmi le personnel d'un soumissionnaire et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de l'Administration, sera considéré*

comme non valable

15. Attribution

Le Maître d’Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l’offre évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours pour les AONO et 120 jours pour les AOI à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Pouma eu service des marchés de 08h00 à 15H30min téléphone 699200280.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivant : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

POUMA Le 21-02-2025
Le MAIRE
NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée